

Un Conseil Départemental, qui a le « Compa » dans l'œil !

Que « suggère » la décision du Conseil Départemental, de transférer ledédié à l'évolution de la machine agricole à travers le temps de: Chartres vers (?)

Musé unique en France, une collection exceptionnelle qui génère annuellement (hors covid) pas moins de 40 000



visiteurs.

Existe t'il un lien avec le futur « **Chartresland** » sortant de terre, juste en face ?

Si le **CD (Conseil Départemental)**, n'a aucune autorité de tutelle, et de fait, aucune justification à produire, il reste sous l'attention de **MédiaChartres** ... et doit justifier de ses dépenses auprès des autorités de tutelle compétentes (cours des Comptes/PNF (parquet national financier) etc.

Une enquête, qui ne fait que commencer, d'autant que le **CD a investi pas moins de ... 2 millions d'euros** d'argent public il y a deux ans, dans la restauration/l' embellissement et mise aux normes du site ?

De l'argent, que nous savons aujourd'hui avoir été dilapidé inutilement, mais que les Chartrains, devront quand même rembourser !

Exemple de la gestion inutile et désespérante, des « Harry Potter » financiers de Chartres/Chartres Métropole et du CD.

Patrick Maresko